

## INVENTAIRE DES HAIES – NUILLE-SUR-VICOIN

La caractérisation paysagère, la localisation du bocage, des boisements, des zones agricoles, des espaces naturels remarquables (ZNIEFF) et des espaces urbanisés dessinent naturellement la trame verte.

**Une analyse de cette trame d'un point de vue écologique a permis d'identifier :**

**- Les zones sources de biodiversité**

L'ensemble des éléments identifiés à l'échelle nationale, régionale ou du pays : **ZNIEFF, NATURA 2000, Arrêté de protection de biotope, continuités naturelles du SCOT.**

**- Les corridors et zones de relais :**

Identifiés à l'échelle locale, ils forment une trame plus fine qui comprend l'ensemble des **cours d'eau et des zones humides de l'inventaire communal, l'ensemble du réseau bocager et des petits boisements, vergers ou friches.**

**- Les discontinuités artificielles :**

Ce sont les routes, les zones urbanisées, les carrières,... Ont aussi été prises en compte dans les discontinuités, les secteurs où la trame bocagère est inexistante. Ces secteurs devront être prioritairement étudiés dans le cas où des haies fassent l'objet de demande de défrichage.

Ainsi, il pourra être proposé, en mesures compensatoires, des linéaires de haie à recréer au sein des secteurs repérés en orangé sur la carte.

Au final, l'ensemble de ces données ont permis de réaliser la carte de la trame verte et bleue communale suivante, cette trame verte et bleue est retranscrite sur le plan de zonage où figurent les boisements, la trame des haies, les zones humides et les cours d'eau.

